

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

12 PLACE SAINT-BRUNO 38500 VOIRON

Adresse: 12 Place Saint-Bruno 38500 VOIRON

Coordonnées GPS: 45.366635, 5.592567

Cadastre: AL 448

Commune: VOIRON

Code Insee: 38563

Reference d'édition: 3379355

Date d'édition: 06/10/2025



OLD : NON

PEB : NON

45 BASIAS, 2 BASOL, 4 ICPE

RADON : niv. 1

SEISME : niv. 4

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif OLD	NON	La commune n'est pas concernée par l'obligation légale de débroussaillage au titre de l'article R.125-23		
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 4		
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1		
PPR Naturels Inondation	OUI	Inondation Bassin versant de la Morge	Approuvé	08/06/2004
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Bassin versant de la Morge	Approuvé	08/06/2004
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau Bassin versant de la Morge	Approuvé	08/06/2004
		Inondation Par ruissellement et coulée de boue	Prescrit	26/10/2023
		Inondation	Prescrit	26/10/2023
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau	Prescrit	26/10/2023
PPR Naturels Mouvement de terrain	NON	Mouvement de terrain	Prescrit	26/10/2023
		Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs	Prescrit	26/10/2023
		Mouvement de terrain Glissement de terrain	Prescrit	26/10/2023
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers		
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques		

"Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr" article R.125-25

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/>

JGKPK

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

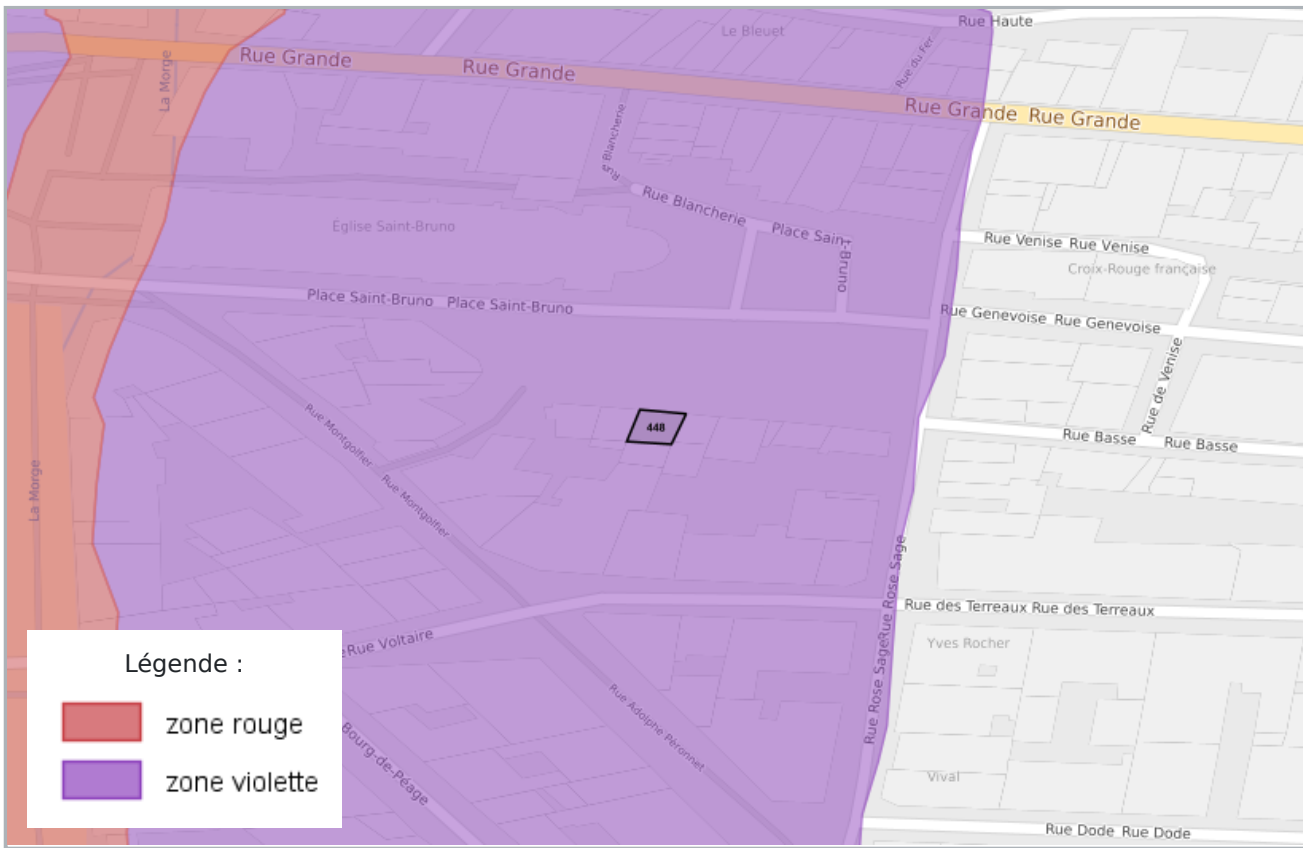
Etat des risques

Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement MTEECPR / DGPR janvier 2025
Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être joint en annexe du contrat de vente d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire ou de l'acte authentique.

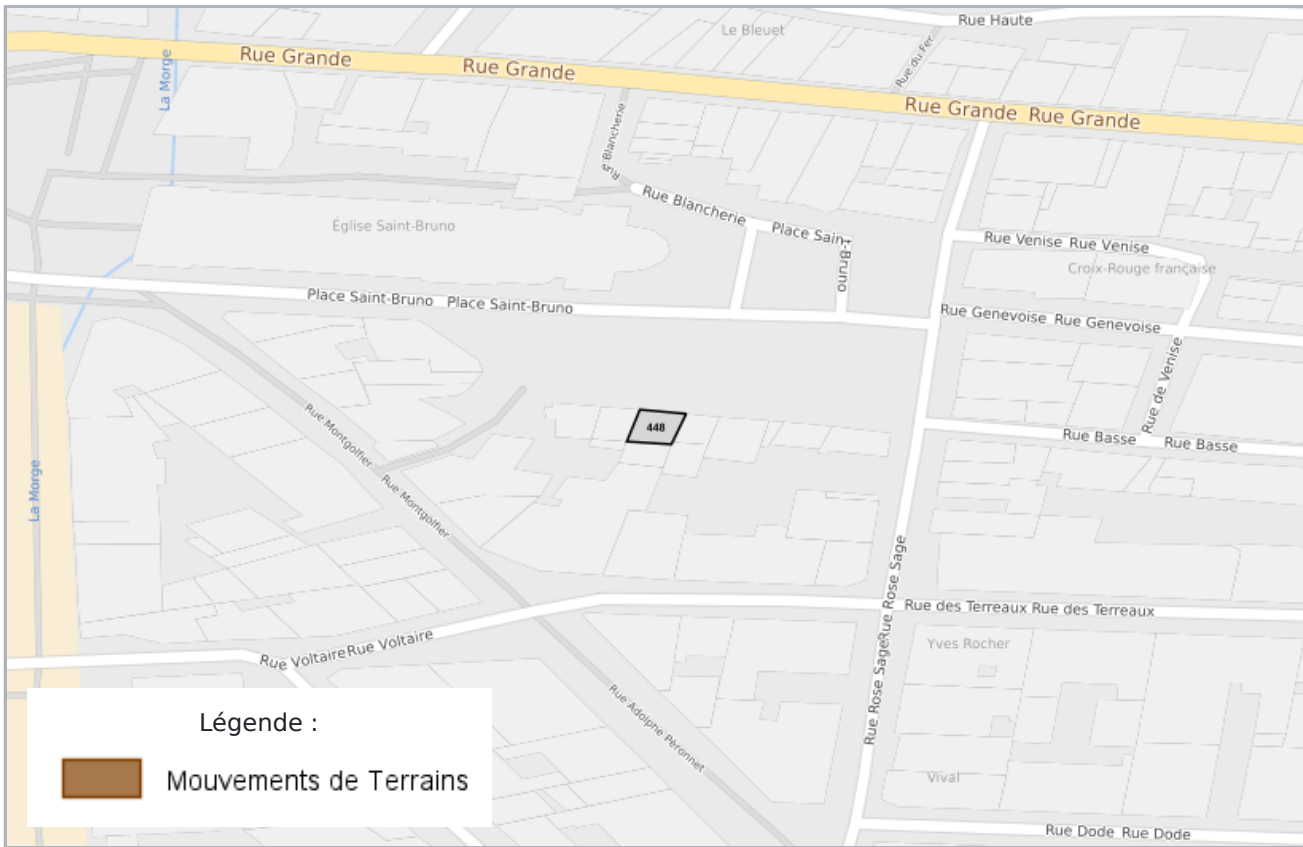
Adresse de l'immeuble ou parcelle(s) concernée(s)		Code postal	Nom de la commune
12 Place Saint-Bruno		38500	VOIRON
AL 448			
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)			
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR NATURELS oui ☒ non ☐			
prescrit ⁽¹⁾ ☒ anticipé ⁽²⁾ ☐ approuvé ⁽³⁾ ☐ approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐ date 26/10/2023			
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés au risque: Inondation			
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN oui ☒ non ☐			
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐			
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)			
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR MINIERS oui ☐ non ☒			
prescrit ⁽¹⁾ ☐ anticipé ⁽²⁾ ☐ approuvé ⁽³⁾ ☐ approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐ date			
Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés au risque:			
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui ☐ non ☐			
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐			
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)			
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR TECHNOLOGIQUES oui ☐ non ☒			
prescrit ⁽¹⁾ ☐ approuvé ⁽³⁾ ☐ approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐ date			
Si oui, les risques technologiques pris en considération dans le règlement du PPRT ou, à défaut, dans l'arrêté de prescription, sont liés à :			
effet toxique ☐ effet thermique ☐ effet surpression ☐			
L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui ☐ non ☐			
L'immeuble est situé en zone de prescription oui ☐ non ☐			
si la transaction concerne un logement, l'ensemble des travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐			
si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location ⁽⁵⁾ oui ☐ non ☐			
Situation de l'immeuble au regard de l'obligation légale de débroussaillage (OLD)			
Le terrain est situé à l'intérieur du zonage informatif des obligations légales de débroussaillage oui ☐ non ☒			
Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire			
L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en			
zone 1 très faible ☐ zone 2 faible ☐ zone 3 modérée ☐ zone 4 moyenne ☒ zone 5 forte ☐			
Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon			
L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui ☐ non ☒			
Information relative à la pollution des sols			
Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui ☐ non ☒			
Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe N/M/T*			
L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T* oui ☐ non ☐			
*naturelle, minière ou technologique			
Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)			
L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au RTC et listée par décret n° 2022-750 du 29 avril 2022 oui ☐ non ☒			
L'immeuble est situé dans une zone exposée au RTC identifiée par un document d'urbanisme. oui ☐ non ☒			
Si oui, l'horizon temporel d'exposition au RTC est: d'ici à 30 ans ☐ compris entre 30 et 100 ans ☐			
L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone oui ☐ non ☐			
L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser oui ☐ non ☐			
Documents à fournir obligatoirement			
☒ Un extrait de document graphique situant le bien par rapport au zonage réglementaire			
☒ Un extrait du règlement concernant le bien			
☒ La fiche d'information sur le risque sismique disponible sur le site www.georisques.gouv.fr			
☒ La liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris dans la commune qui ont affecté le bien concerné et qui ont donné lieu au versement d'une indemnité			
vendeur		Date / Lieu	acquéreur
Signature:		Le, 06/10/2025 Fait à VOIRON	Signature:

(1) Prescrit = plan de prévention des risques (PPR) en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription (2) Anticipé = plan de prévention des risques (PPR) visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral (3) Approuvé = plan de prévention des risques (PPR) adopté et annexé au document d'urbanisme (4) Approuvé et en cours de révision = plan de prévention des risques (PPR) adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription (5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée

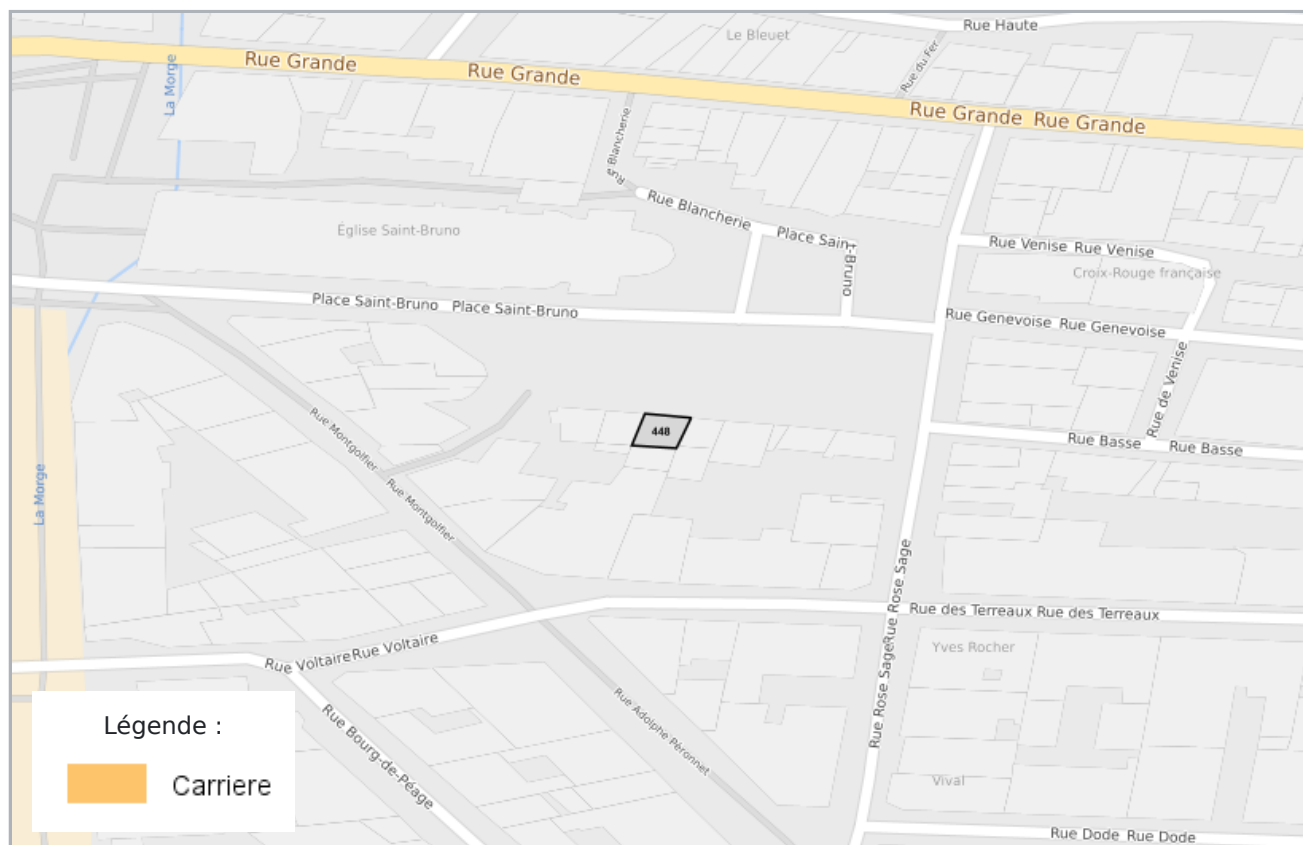
CARTOGRAPHIE DES INONDATIONS



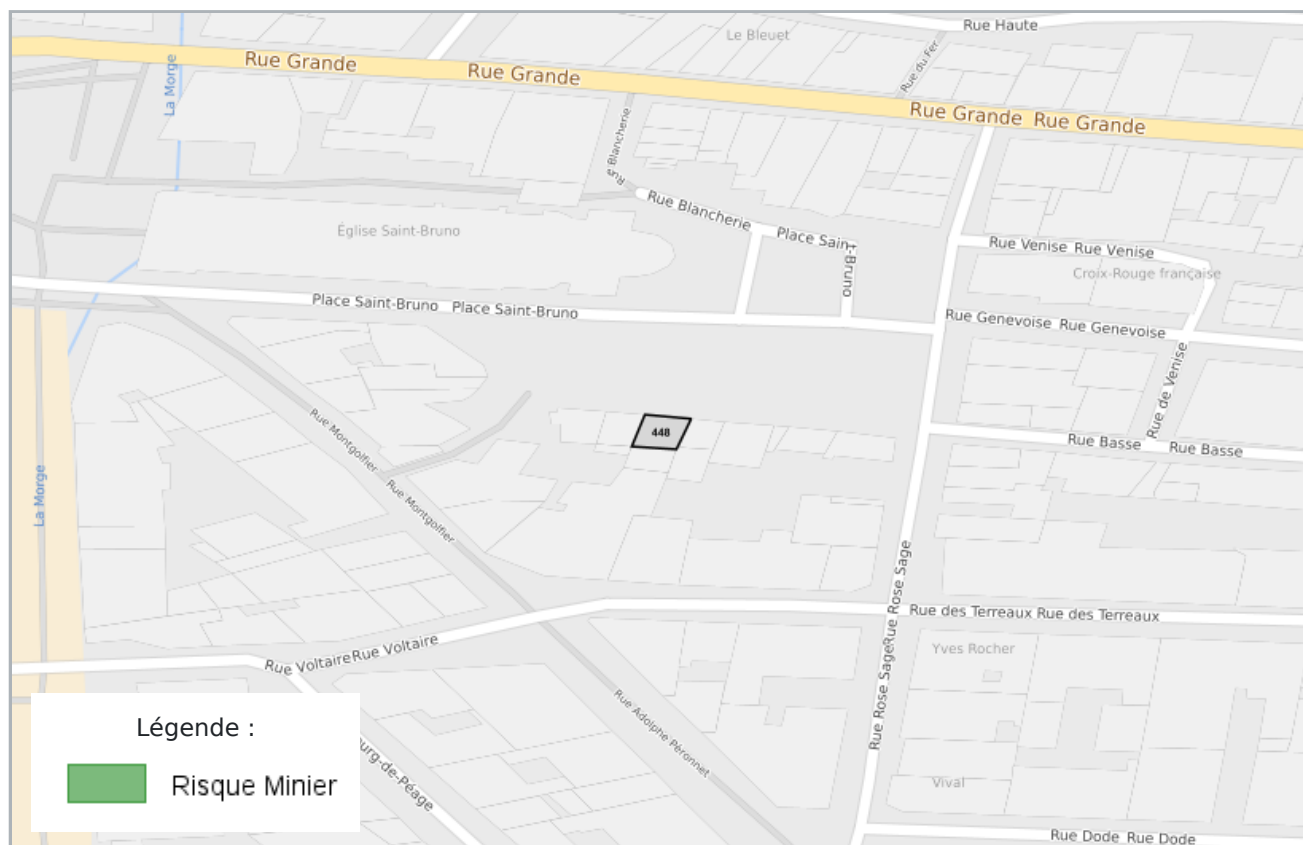
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS



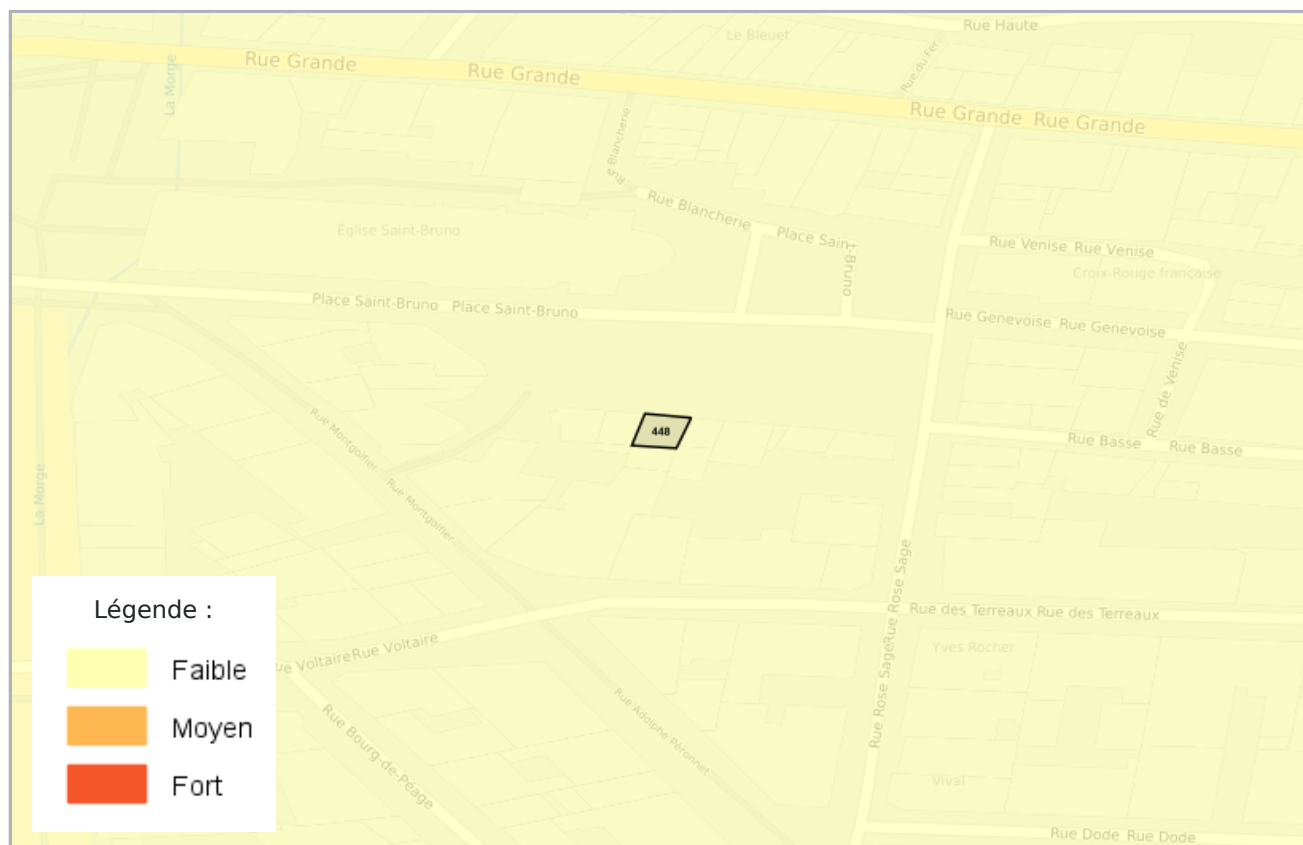
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (CARRIÈRE)



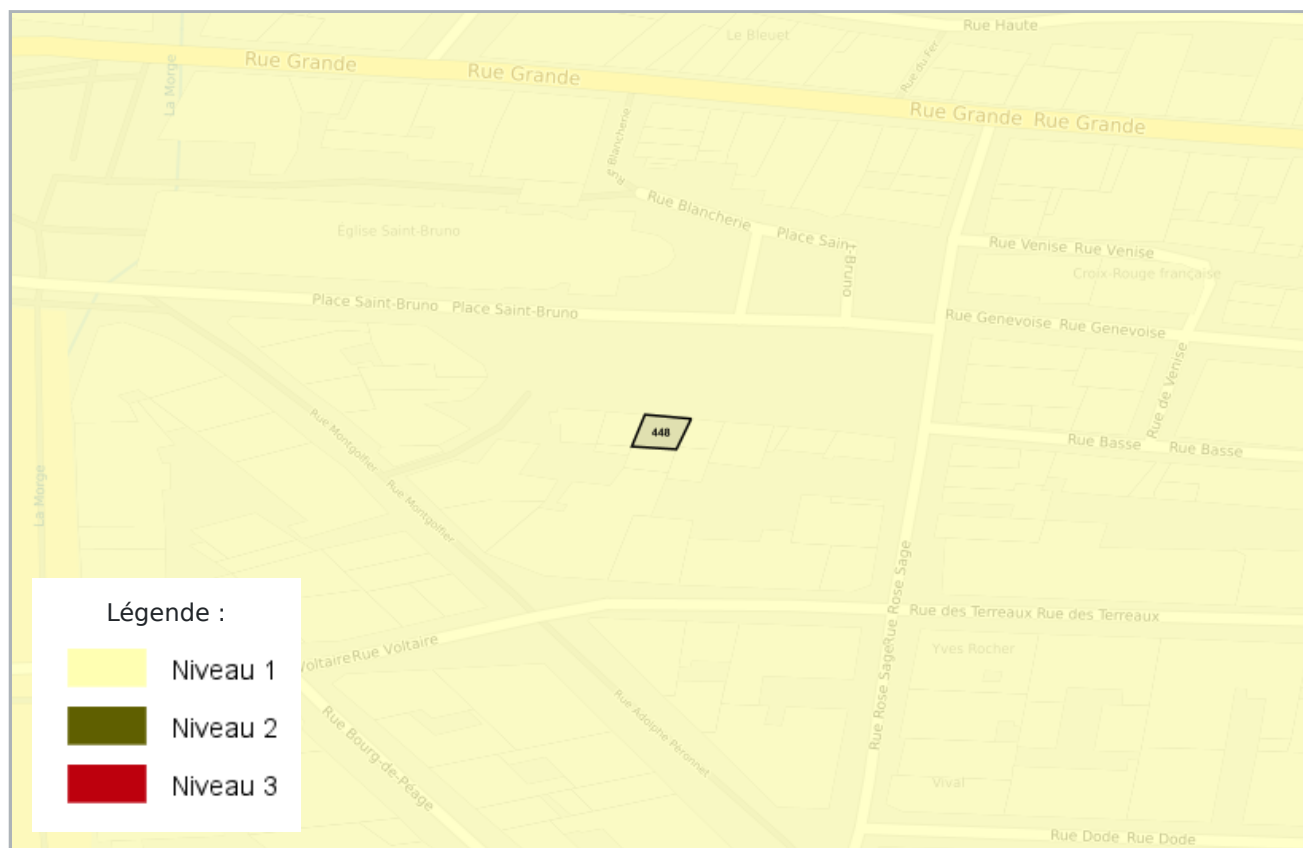
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (MINES)



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)



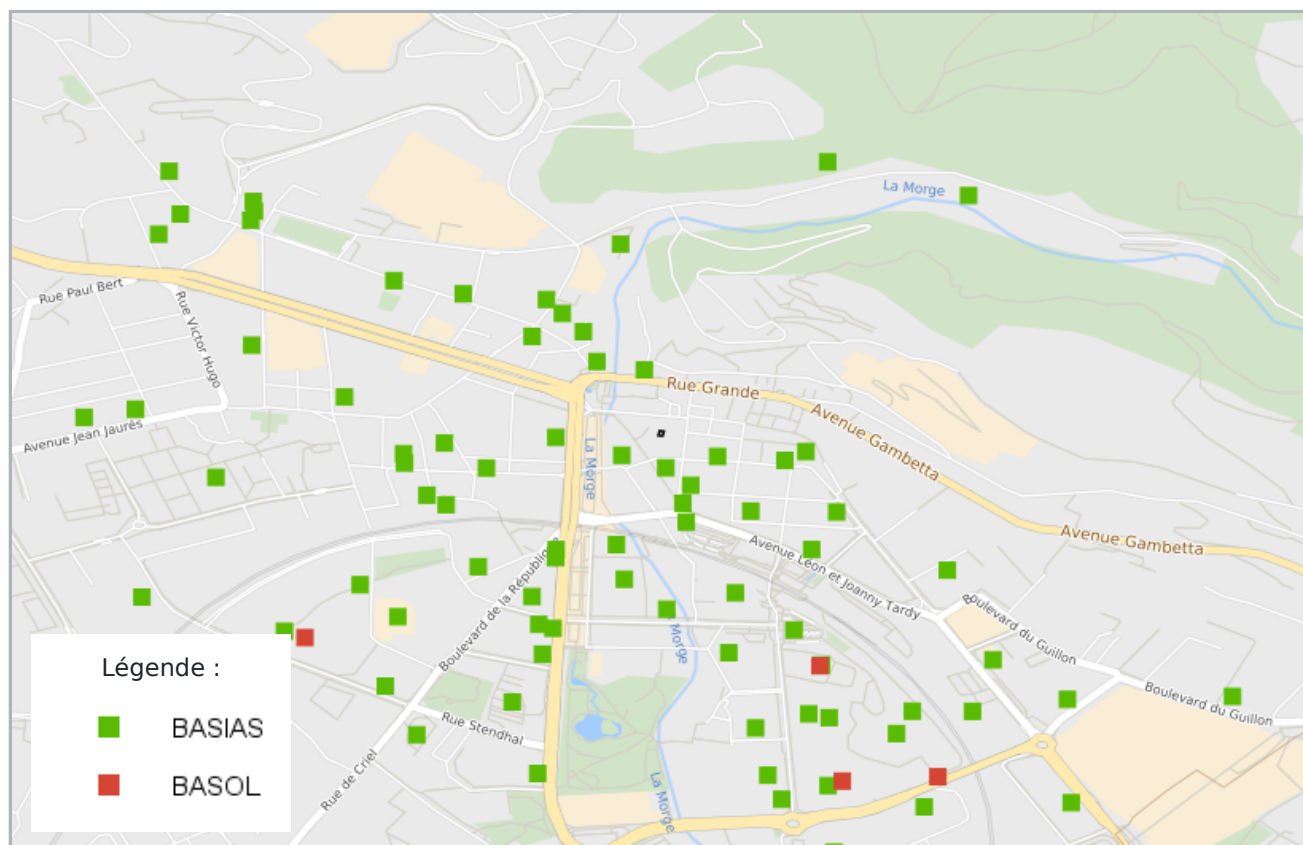
RADON



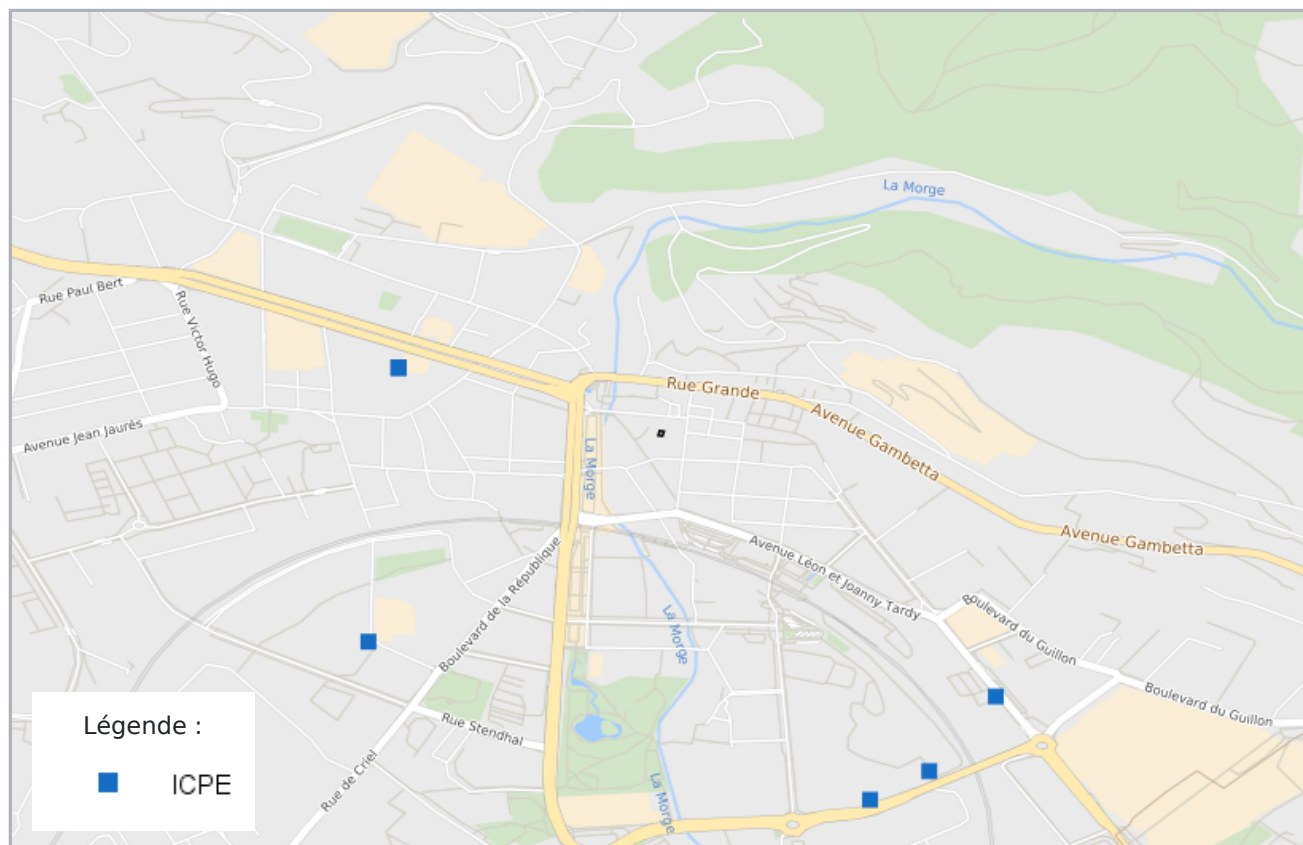
CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



CARTOGRAPHIE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)



Etat des nuisances sonores aériennes

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112 -3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostic technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être **annexé** à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral
n° du mis à jour le

Adresse de l'immeuble

12 Place Saint-Bruno

code postal ou Insee

38500

commune

VOIRON

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

1

☐ oui

☐ non

☒ X

révisé

approuvé

date

1 Si oui, nom de l'aérodrome:

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

2

☐ oui

☐ non

2 Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

☐ oui

☐ non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB

1

☐ oui

☐ non

révisé

approuvé

date

1 Si oui, nom de l'aérodrome:

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

1 zone A

très forte

2 zone B

forte

3 zone C

modérée

4 zone D

faible

1 (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

2 (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

3 (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

4 (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene: Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances prisent en compte

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante: <https://www.geoportail.gouv.fr/>

vendeur

date / lieu

acquéreur

06 octobre 2025 / VOIRON

information sur les nuisances sonores aériennes
pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

4 rue Terreaux (des) VOIRON		60 mètres
SSP4054475	SA SEBN (Sté d'Expansion Blanchisserie et Nettoyage à Sec)	
Indéterminé	<i>Pressing</i>	
rue Montgolfier VOIRON		61 mètres
SSP4049514	FRACHON - DUGAS	
Indéterminé	<i>Fabrique de papiers</i>	
9 rue Terreaux (des) VOIRON		82 mètres
SSP4050279	Sté BOULLE et Cie	
En arrêt	<i>Garage</i>	
27 rue Rose Sage VOIRON		99 mètres
SSP4054439	M. Marcel NEGRI, anc. M. CLERMONT	
Indéterminé	<i>Garage avec desserte</i>	
3 rue Portelle (de la) VOIRON		116 mètres
SSP4050353	Sté de Constructions Mécaniques Voironnaises, anc. Ets BRISSET et Cie	
Indéterminé	<i>Travail des métaux</i>	
20 rue Dode VOIRON		129 mètres
SSP4054294	M. Alain REVERDY, anc. M. PEGUET	
Indéterminé	<i>Carrosserie</i>	
12 Cours Sénozan VOIRON		135 mètres
SSP4052080	Garage SENOZAN (Sénozan) (Gérant: M. Joseph MARTINES), anc. M. de FONTGALLAND	
Indéterminé	<i>Garage et station service</i>	
10 Place République (de la) VOIRON		154 mètres
SSP4054436	Quincaillerie Noël NETON et Cie	
Indéterminé	<i>DLI dans une quincaillerie</i>	
avenue Léon et Joanny Tardy VOIRON		164 mètres
SSP4054473	M. Alfred KAUCSAR (ou KAUCZAR), anc. Ets GOUVERNEYRE Frères	
Indéterminé	<i>Dépôt de ferrailles</i>	
21 rue Terreaux (des) VOIRON		167 mètres
SSP4051257	R. LAROCHE	
Indéterminé	<i>Moulage de semelles de chaussures</i>	
rue Vaucanson (de) VOIRON		182 mètres
SSP4051261	Sté "La Mure"	
Indéterminé	<i>Débit de carburant</i>	
5 Place Porte de la Buisse VOIRON		191 mètres
SSP4054365	M. Georges GIRAUDO, anc. Modern-Garage SA	
Indéterminé	<i>"Modern Garage"</i>	

10 Impasse Jayet VOIRON		211 mètres
SSP4054532	M. PUGNET Gérard, anc. M. PUGNET Georges	
Indéterminé	<i>Atelier de serrurerie</i>	
rue Mail (du) VOIRON		211 mètres
SSP4054299	Sté EMBOUTISSAGE DU MAIL, anc. PARENDEL Frères	
Indéterminé	<i>Atelier de travail des métaux</i>	
20 avenue Dugueyt-Jouvin VOIRON		234 mètres
SSP4054529	Sté CHAMBARD Frères	
Indéterminé	<i>Garage</i>	
22 rue Colombier (du) VOIRON		243 mètres
SSP4050135	Mme PETRC, anc. Mme Héliane COCHE	
Indéterminé	<i>Pressing</i>	
10 Cours Becquart Castelbon VOIRON		252 mètres
SSP4054358	M. M. HULLARD	
Indéterminé	<i>Station-service</i>	
4 rue Orphelines (des) VOIRON		254 mètres
SSP4054463	M. Oswald CICUTTINI	
Indéterminé	<i>"Carrosserie de la Chartreuse"</i>	
12 Cours Becquart Castelbon VOIRON		266 mètres
SSP4054359	M. BRUN	
Indéterminé	<i>Distribution de liquides inflammables</i>	
16 rue Buisse (de la) VOIRON		270 mètres
SSP4054364	Ets BOISSERAND	
Indéterminé	<i>Usine de fabrication d'objets en plastique</i>	
15 rue Mail (du) VOIRON		272 mètres
SSP4054300	COFRADEL, anc. Ets PARENDEL, anc. PARENDEL Frères	
Indéterminé	<i>Station service dans un supermarché SUMA, anc. Station service et garage Peugeot</i>	
10 rue Monnet d'Aiguenoire VOIRON		282 mètres
SSP4049491	Sté SAIR (SA Industrielle des Résines), anc. M. GILLET	
En arrêt	<i>Fabrication de savons et d'émulsions de colle et résines</i>	
11 rue Orphelines (des) VOIRON		287 mètres
SSP4048370	Sté TRI (Techniques et Réalisations Industrielles)	
Indéterminé	<i>Usinage des métaux, graphite et chaudronnerie du plastique</i>	
5 bis avenue Léon et Joanny Tardy VOIRON		289 mètres
SSP4054536	M. SAGE Stéphane, anc. M. VERAN (Véran)	
Indéterminé	<i>"Garage de la Gare" avec station-service, anc. "Garage Véran" avec station-service</i>	
9 rue Georges Clémenceau VOIRON		308 mètres
SSP4054291	M. Michel GOUVERNEYRE	
Indéterminé	<i>Garage "BEL AUTO" avec atelier de réparations</i>	

boulevard Franklin Roosevelt VOIRON		309 mètres
SSP4050301	SAFRA (SA Française du Registre Aigle)	
Indéterminé	<i>Imprimerie, travail et traitement des métaux, mécanique et métallurgie</i>	
15 avenue François Mitterand VOIRON		324 mètres
SSP4053642	Ets DREVET et Cie, anc. SA des Tissages VIAL et Cie	
Indéterminé	<i>Travail des métaux, anc. Atelier de tissage</i>	
13 rue Georges Clémenceau VOIRON		324 mètres
SSP4054295	M. André MEURANT, anc. M. Emile VIAL	
Indéterminé	<i>Atelier de chromage et nickelage</i>	
48 avenue Dugeyt-Jouvin VOIRON		337 mètres
SSP4054296	Meules CHRISTAUD	
Indéterminé	<i>Fabrication de meules artificielles</i>	
44 avenue Dugueyt Jouvin VOIRON		338 mètres
SSP4054530	PILOT et STOESSEL (M. Joseph STOESSEL et M. PILOT Auguste)	
Indéterminé	<i>Garage avec station-service</i>	
22 rue Moulinet (du) VOIRON		341 mètres
SSP4054461	Ets BAILLY et Fils	
Indéterminé	<i>Desserte de carburants dans une entreprise de produits laitiers</i>	
30 Cours Becquart Castelbon VOIRON		344 mètres
SSP4054360	Magasins Prisunic / Sté Romanaise de Magasins Populaires	
Indéterminé	<i>DLI</i>	
14 route Gorges (des) VOIRON		353 mètres
SSP4049526	Ets DREVET et Cie; anc. DREVET et BODVIN	
En arrêt	<i>Quincaillerie, emboutissage, ferronnerie</i>	
12 rue Sermorens VOIRON		364 mètres
SSP4054441	MM. Yves VERGEOT et Christian AGNES, anc. M. PERRIN	
En arrêt	<i>Atelier de mécanique automobile</i>	
40 Cours Becquart Castelbon VOIRON		386 mètres
SSP4054361	Mme Maryline CHAUMAT	
Indéterminé	<i>"Pressing du Parc" (emploi de liquides halogénés)</i>	
3 rue Béranger VOIRON		386 mètres
SSP4049485	M. Charles GRANGEASSE, anc. M. MONDIN Pierre	
Indéterminé	<i>Garage, carrosserie et desserte de carburant</i>	
boulevard Franklin Roosevelt VOIRON		402 mètres
SSP4054438	VFD (Voies Ferrées du Dauphiné)	
Indéterminé	<i>Desserte de gasoil</i>	
rue Alban Fagot VOIRON		415 mètres
SSP4050291	SARL G. PITTET, anc. SA SAFRA	
Indéterminé	<i>Peinture en bâtiment et plâtrerie, anc. Usine de fournitures d'imprimerie</i>	

7 rue Lakanal VOIRON		419 mètres
SSP4054297	Sté FARTS MARBO-ALLAIS	
Indéterminé	<i>Fabrique de fart pour skis, graisses à chaussures avec emploi de liquides inflammables</i>	
4 rue Paulin Vial VOIRON		436 mètres
SSP4053638	Sté des Ponts à Bascule	
Indéterminé	<i>Mécanique industrielle (chaudronnerie, tôlerie, forge, trempe des métaux, application peinture..DLI)</i>	
41 rue Sermorens VOIRON		448 mètres
SSP4051255	M. Jean Louis LANDRU	
Indéterminé	<i>Forge</i>	
19 boulevard 4 Septembre (du) VOIRON		451 mètres
SSP4049508	Ets STREICHENBERGER, anc. Ets ROBERT et BERNARD	
Indéterminé	<i>DLI</i>	
43 boulevard Franklin Roosevelt VOIRON		477 mètres
SSP4048369	Sté Electricité et Gaz de France (EDF - GDF); anc. ALLARD	
Indéterminé	<i>Usine à gaz</i>	
rue Docteur Butterlin (du) VOIRON		481 mètres
SSP4054597	SDC (Sté Dauphinoise de Combustibles)	
Indéterminé	<i>DLI et dépôt de gaz et charbon</i>	
10 rue Docteur Butterlin (du) VOIRON		482 mètres
SSP4054430	Sté de la Clinique de Chartreuse (PDG : Dr Jean TARDIEU)	
Indéterminé	<i>DLI dans une activité hospitalière</i>	

La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision		
SSP4049432 FRACHON-DUGAS, CROLLARD et Cie Quartier Gorges (des) VOIRON	SSP4049405 BELIN, anc. ? boulevard République (de la) VOIRON	
SSP4049411 Joseph MICHALLET Route nationale 75 VOIRON	SSP4049530 M. André LEBOURG 17 rue Romans (de) VOIRON	
SSP4049475 M. Emilio MOSCONI lieu dit "La Rivoire" VOIRON	SSP4049483 Jules TERRAT Quartier Portelle (de la) VOIRON	
SSP4049484 VATON rue Bourg de Péage prolongée (du) VOIRON	SSP4049496 M. VILLEMUS avenue Jean Jaurès VOIRON	
SSP4049413 Ets PARENDEL (Responsable : M. Guy GUILMEAU) Zone industrielle Blanchisseries (des) VOIRON	SSP4049418 Ets GUEYDON Zone industrielle Blanchisseries (des) VOIRON	
SSP4049424 BELLIER Louis et Cie lieu dit "Mas de la Garenne" VOIRON	SSP4051253 M. MICOUD-TERRAUD rue 4 Septembre (du) VOIRON	
SSP4051254 M. Michel GOUVERNEYRE, anc. M. Aimé DEBONO, anc. M. Seux (ou Leux) Auguste 33 rue Sermorens VOIRON	SSP4054302 SARL CHARPENTE FORTE Robert, Anc. M. Robert FORTE 33 rue Maubec (de) VOIRON	
SSP4054467 Joseph VOLUZAN Hameau Platrière (de) VOIRON	SSP4054478 M. Jacques FERRARA, anc. M. Nicolas D'INTRONO 94 avenue Docteur Valois VOIRON	

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

		402 mètres
SSP000050801		
Agence d'exploitation EDF GDF Services	<i>Entre 1845 et 1930, le site a accueilli l'ancienne usine à gaz de Voiron. Le sol est ponctuellement contaminé par des sous-produits gaziers (goudrons, ferrocyanures) piégés dans un niveau d'alluvions. La nappe superficielle des alluvions est touchée par une contamination caractéristique des sous-produits gaziers (BTEx, HAP, ferrocyanures, arsenic, ammonium). La nappe présente par ailleurs une contamination localisée par des solvants chlorés, non liés à l'activité de l'ancienne usine à gaz.</i>	

430 mètres	
SSP001164601	<i>La société ROSSIGNOL a exploité le site de Voiron pour une activité de fabrication de skis de 1907 à 2006. Cette activité était soumise à autorisation au titre de la législation des installations classées. La société ROSSIGNOL a arrêté définitivement son activité sur le site de Voiron le 31 décembre 2006. Cette cessation d'activité a été notifiée au préfet par courrier du 4 octobre 2006. Les bâtiments industriels ont été démolis entre 2007 et 2008.</i>
SKIS ROSSIGNOL	<i>L'Établissement Public Foncier Local (EPFL) du Dauphiné a fait l'acquisition de l'ancien site de ROSSIGNOL en 2006, et réalise depuis un portage foncier pour le compte du Pays Voironnais, avec pour projet de réaménager le site en un quartier urbain mixte mêlant des logements, des commerces, des services tertiaires et de l'artisanat et incluant l'aménagement de voiries et d'espaces verts. Dans ce contexte, la société ROSSIGNOL s'est engagée à réhabiliter le terrain et à le rendre compatible du point de vue sanitaire avec un usage futur de type résidentiel.</i>

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Boulevard de Charavines 38500 Voiron		363 mètres
SODUSI	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010400527	
ZONE INDUSTRIELLE LES BLANCHISSERIES - CS 70146 38516 Voiron		363 mètres
DENANTES	Fabrication de textiles https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0003203482	
73, Bd franklin Roosevelt 38500 Voiron		363 mètres
ROUX ET GALLOIS	Activités immobilières https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006110294	
20 rue de la Pensière 38500 Voiron		363 mètres
BILLON DECO	Entreposage et services auxiliaires des transports https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006114972	



Préfecture : Isère
Commune : VOIRON

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

12 Place Saint-Bruno
38500 VOIRON

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Inondations et/ou Coulées de Boue	15/06/2019	15/06/2019	16/09/2019	23/10/2019	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/07/2014	26/07/2014	17/02/2015	19/02/2015	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/2002	07/06/2002	29/10/2002	09/11/2002	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	21/12/1991	23/12/1991	21/08/1992	23/08/1992	☐ OUI ☐ NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	☐ OUI ☐ NON
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	☐ OUI ☐ NON

Etabli le :

06/10/2025

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.georisques.gouv.fr**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

Annexes réglementaires de VOIRON

Fiche communale - IAL

Fiche synthétique sur l'état des risques naturels, miniers et technologiques majeurs

Commune de : **VOIRON**

1. Risques naturels

1- a / Plan(s) de Prévention des Risques Naturels (PPRN) *

► **Inondation** : ☐ Aucun ☐ Prescrit ☐ Appliqué par anticipation ☒ Approuvé En date du : 16/06/2004
Nom : **PPRI Morge**

Prescription de travaux dans le PPR ☒ oui ☐ non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :
- cartes du zonage réglementaire : <https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Collectivites/Risques-naturels/Plans-de-Prevention-des-Risques-naturels-et-inondations-PPRN-PPRI/Plan-de-Prevention-du-Risque-Inondation-PPRI>

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

► **Multirisques** : ☐ Aucun ☒ Prescrit ☐ Appliqué par anticipation ☐ Approuvé En date du : 26/10/2023

Prescription de travaux dans le PPR ☐ oui ☐ non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

-

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

► **R111-3 (valant PPR)** ☒ Aucun ☐ Approuvé En date du :

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

-

Les risques naturels suivants sont recensés dans le(s) PPR :

		Nature du risque	Caractérisation du risque	Codification PPR
 Zone Inondable	☒	Inondation de plaine Remontée de nappe	Hauteur pouvant être importante, vitesse généralement lente Affleurement sur sol saturé d'eau	I ou i
	☒	Crue des fleuves et rivières Crue rapide des rivières	Vitesse généralement plus élevée qu'en inondation de plaine	C ou c
	☐	Zone marécageuse	Zone humide présentant une végétation caractéristique	M ou m
	☐	Inondation en pied de versant	Accumulation et stagnation dans une zone fermée par un obstacle (route, voie ferrée)	I' ou i'
	☐	Crue des torrents et ruisseaux torrentiels	Augmentation brutale du débit d'un cours d'eau avec transport de matériaux solides	T ou t
	☐	Ruissellement sur versant	Divagation des eaux météoriques en dehors du réseau hydrographique	V ou v
 Mouvement de terrain	☐	Glissement de terrain Solifluxion Coulée boueuse	Mouvement d'une masse de terrain le long d'une surface de rupture Mouvement de matériaux sur pente faible Transport de matériaux plus ou moins fluides	G ou g
	☐	Chute de pierres et blocs	Chute d'éléments rocheux	P ou p
	☐	Effondrement - Suffosion	Évolution de cavités souterraines avec des manifestations en surface - Tassement superficiel des terrains meubles provoqué par des circulations d'eaux souterraines	F ou f
 Avalanche	☐	Avalanche	Écoulement de neige lourde ou poudreuse après rupture du manteau neigeux	A ou a

1- b / Zonage réglementaire sur la prise en compte de la sismicité

 Séisme		Nature du risque	Caractérisation du risque
	☒	Séisme	Vibrations du sol cartographiées en 5 niveaux d'intensité (nouvelle réglementation en vertu des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010) ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☒ 4 ☐ 5

1- c / Prise en compte du risque radon

 Radon		Nature du risque	Caractérisation du risque
	☐	Zone à potentiel radon	Classement de la commune en zone à potentiel radon ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3

2. Risques miniers

Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)*

☐ Aucun ☐ Prescrit ☐ Appliqué par anticipation ☐ Approuvé En date du :
 Nom :

Prescription de travaux dans le PPR ☐ oui ☐ non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

-

 Cavités souterraines		Nature du risque	Caractérisation du risque
	☐	Mouvement de terrain	Effondrement généralisé (Eg ou eg) ou localisé (El ou el) – Tassement (T ou t) - Glissement (G ou g)
	☐	Autres	☐ Inondation (I ou i) ☐ Émanation de gaz de mine (Z ou z) ☐ Échauffement (H ou h)

3. Risques technologiques

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) *

☐ Aucun

 Risques technologiques	Nom du PPRT	Situation		Date	Effet thermique	Effet surpression	Effet toxique	Prescription de travaux
		prescrit	approuvé					
		☐	☐		☐	☐	☐	☐
		☐	☐		☐	☐	☐	☐

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

-

4. Pollution des sols

 SIS	Nature du risque	Caractérisation du risque
	Pollution des sols	Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) ☐ oui ☐ non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Secteurs-d-information-sur-les-sols-SIS-et-servitude-d-utilite-publique-SUP/Arretes-prefectoraux-SIS>

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste détaillée des arrêtés est consultable sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

* toutes les pièces composant le(s) dossier(s) de PPR sont consultables en Mairie ou en Préfecture